

 <p>HUGO AMIOT FORMATION</p>	<p>Programme De Formation</p> <p>SAUVETEUR SECOURISTE du TRAVAIL (Formation initiale)</p>
--	--

A SAVOIR

Le Sauveteur Secouriste du Travail est un salarié de l'entreprise.

Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise, d'être acteur de la prévention dans l'entreprise.

La formation sauveteur secouriste du travail relève d'une obligation générale de l'employeur : article L.4121-1 et suivants du code du travail.

PRÉREQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

MODALITÉS D'ACCÈS

Participation à la réunion d'information et à l'entretien de vérification des prérequis.
Test de positionnement.

AVANT LA FORMATION

Evaluation des perceptions, connaissances des stagiaires sur la plateforme E-learning, DIGIFORMA.

PUBLIC CONCERNE

Tous les salariés des entreprises publiques ou privées, les demandeurs d'emploi, les élèves de lycées professionnels.

DUREE DE LA FORMATION

2 jours-14H00.

Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des salariés

LIEU : En INTER OU INTRA ENTREPRISE.

EFFECTIFS : 4 stagiaires min.

INSCRIPTION : Toute l'année.

OBJECTIFS

1. Intervenir face à une situation d'accident du travail
2. Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

PROGRAMME

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée

- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

PEDAGOGIE :

Méthode fondée sur une dynamique interactive reliant les connaissances, les compétences et les objectifs de performances.

- Exposés
- Supports papiers, numériques et audiovisuels
- Travaux en groupe et sous-groupe
- Tests pédagogiques
- Mises en situation
- Mannequins d'entraînement,
- Kits de simulation de blessures
- Défibrillateurs
- Conditions d'hygiène maîtrisées
- Quiz

SUIVI ET EVALUATION

Épreuve certificative (Certification INRS)

Evaluation pratique : mettre en œuvre la conduite à tenir sur une situation d'accident de travail et les propositions en matière de prévention.

TAUX DE RÉUSSITE : 98% *(mis à jour au 26/09/2024)*

INFOS PRATIQUES

- Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être réalisé, nous serons heureux d'en discuter.
- La validité de ce certificat est fixée à deux ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien Et Actualisation Des Compétences ».
- Prise en charge de la formation par l'OPCO, Plan De Développement Des Compétences.
- Sous réserve de places disponibles et validation des prérequis, vous pouvez vous inscrire au plus tard un jour avant le début de la formation.

Vous souhaitez connaître nos tarifs ou toutes autres informations, contactez-nous !

Renseignements & Inscriptions

hugo.amiot@gmail.com

TEL : 0692.09.41.76